

**REGLEMENT DU CONCOURS CARNET DE VOYAGES**  
**« NOUVELLES FRONTIERES / PLANETE COULEURS » 2012**

**Article 1 /**

L'agence « NOUVELLES FRONTIERES » Saint-Etienne (5 avenue de la Libération / tel 04 77 33 88 35) organise, dans le cadre du Festival Planète Couleurs 2012, un **CONCOURS de CARNETS DE VOYAGE**. Ce concours est **gratuit et sans obligation d'achat**.

**Article 2 /**

Ce concours est ouvert à tous, à l'exclusion des personnels de NOUVELLES FRONTIERES, des organisateurs de PLANETE COULEURS, et des auteurs dont un carnet a déjà été intégralement publié, sous forme de monographie.

**Article 3 /**

Chaque carnet (nombre de pages et dimensions libres) devra être composé à la fois de textes et d'illustrations (dessins et/ou photos)

Le support est totalement libre (papier, carton, plastique...), mais ne nécessitera pas de matériel pour la lecture (pas de média électronique, e-mail, CDROM).

L'appréciation du jury ne portera pas sur l'exotisme du sujet, mais sur l'originalité de la vision, l'imagination, les qualités artistiques, l'aptitude à transcrire la passion du voyage, ici ou ailleurs.

**Article 4 /**

Au dos de chaque carnet devra être mentionné le nom, prénom, date de naissance, adresse et téléphone du participant (plus l'accord parental, pour les mineurs), ainsi que la mention « **j'atteste sur l'honneur n'avoir jamais publié de carnet de voyage** », suivie de la signature du participant.

**Article 5 /**

Le jury sera composé d'au moins un représentant de Nouvelles Frontières, un représentant de Planète Couleurs et différentes personnalités du monde artistique et des médias.

**Article 6 / Le 1<sup>er</sup> prix consiste en 2 billets d'avion aller et retour** au départ de Paris pour Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Miami, Saint-Denis de la Réunion ou l'île Maurice (destination à choisir par le gagnant), **sur la Compagnie Aérienne CORSAIRFLY** (valeur minimum par personne = 500 €) hors vacances scolaires toutes zones, à réserver avant le 30 septembre 2012, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.

**Article 7 /**

L'annonce des résultats et la remise des prix auront lieu dans le cadre du Festival Planète Couleurs, espace Fauriel à St Etienne les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2012. Les 5 carnets gagnants feront l'objet d'une projection sur grand écran.

**Article 8 /**

En aucun cas, le prix gagné ne pourra être changé contre sa valeur en espèces, ou un autre prix de même valeur. Il est nominatif et incessible.

**Article 9 /**

Les participants autorisent Nouvelles Frontières et les organisateurs du Festival Planète Couleurs à publier des extraits de leurs carnets, exclusivement dans le cadre de l'annonce et de la promotion du concours.

Une sélection de carnets sera présentée sur un stand dédié, lors du Festival Planète Couleurs.

**Article 10 /**

Les carnets devront être déposés, ou adressés sous emballage correctement affranchi, à l'agence NOUVELLES FRONTIERES, 5 avenue de la Libération, 42000 SAINT-ETIENNE, **au plus tard le samedi 10 mars à 18h30**.

**Article 11 /**

Les participants pourront retirer leur carnet à partir du mercredi 4 avril, à l'agence NOUVELLES FRONTIERES, 5 av de la Libération, SAINT-ETIENNE.

**Article 12 /**

Les organisateurs prendront le plus grand soin des carnets qui leur seront confiés, mais déclinent toute responsabilité en cas de dommage ou perte.

**Article 13 /**

NOUVELLES FRONTIERES se réserve le droit de modifier, d'interrompre, de reporter ou d'annuler le présent concours si des circonstances extérieures l'y obligent.

**Article 14 /**

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement, ainsi que des conditions générales et particulières de vente de NOUVELLES FRONTIERES, dans le cadre des voyages offerts.

**Article 15 /**

Le présent règlement a été déposé à l'étude de Maître Libercier, 3 place du Palais de Justice, 42000 ST-ETIENNE

**Article 16 /**

CNIL – Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données les concernant, en écrivant à Nouvelles Frontières, 74 rue de Lagny, 93107 Montreuil Cedex.

(Ces informations sont susceptibles d'être cédées à diverses sociétés. S'ils ne le souhaitent pas, les participants peuvent en faire la demande en écrivant à l'adresse ci-dessus)